

Qu'est-ce qu'on en fait ?

Véronique Dassas

Number 332, Fall 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/96800ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dassas, V. (2021). Qu'est-ce qu'on en fait ? *Liberté*, (332), 10–12.

Qu'est-ce qu'on en fait ?

La journaliste et traductrice Véronique Dassas observe l'Italie, où elle vit, et renvoie à Montréal, où elle a longtemps vécu, un écho à la fois personnel et politique.

Voilà l'homme tout entier, s'en prenant à sa chaussure alors que c'est son pied le coupable.

— Samuel Beckett, *En attendant Godot*

Certains usages qui nous sont propres, considérés par un observateur relevant d'une société différente, lui apparaîtraient de même nature que cette anthropophagie qui nous semble étrangère à la notion de civilisation. Je pense à nos coutumes judiciaires et pénitentiaires.

— Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*

L'âge venant, j'essaie parfois de calmer les bouffées de gauchisme infantile qui me hantent encore, mais, heureusement, au risque de ressembler à quelque chose comme un rockeur arthritique, je n'y parviens pas toujours. Rarement en tout cas quand il s'agit de la justice. Critiquer l'État et ses institutions, condamner la justice sommaire des dictatures de droite et de gauche, honnir le système carcéral des pays dits libres et démocratiques, et défendre jusqu'au bout les peines légères et les remises, ce fut au cœur du siècle dernier le passe-temps plus ou moins assidu de toute une génération occidentale plus ou moins de gauche. Quand on a trempé dans cette sauce, on ne s'en sort pas facilement.

Mais si je suis sincère jusqu'au bout, il y a quand même quelque chose qui me fascine dans les salles d'audience : la mise en scène, les effets de manche, les tirades, les poses, l'importance des coulisses. Un mélange de salle de théâtre et de place du marché. Mascarades et marchandages. Palabres et mégotages.

Le spectacle pourrait parfois même être enthousiasmant tant il joue sur l'intelligence, la mauvaise foi, la ruse, l'émotion ; tant les tentatives de manipulation des esprits, accusation et défense confondues, peuvent être habiles. Mais ce serait tellement plus intéressant si le rideau tombait avant la sentence. Les délibérations pourraient être passionnantes si on laissait les conclusions en suspens.

Or, comme le dit Jung, il est difficile de penser, c'est pour cela qu'on se contente généralement de juger. Il est difficile de penser surtout parce que chacun pense à sa façon et a une propension congénitale à estimer que c'est la bonne... ce qui permet les échanges animés dans les parlements, les cafés, sur Facebook...

L'Italie, ces derniers mois, s'agite sur de vieilles sentences, sur son passé politique violent, sur les peines et la justice, et tout ce laboratoire d'idées a quelque chose à la fois de confus et d'éclairant...

Après de nombreuses années de tractations infructueuses, Emmanuel Macron a accepté d'entamer la procédure d'extradition d'une poignée de réfugiés politiques italiens, membres d'organisations d'extrême gauche prônant la lutte armée et accusés en Italie, entre la fin des années 1960 et le début des années 1980, de terrorisme.

Certes, il passera de l'eau sous les ponts avant que ces réfugiés prennent l'avion pour Rome menottes aux poignets, lenteurs et complexités procédurières le garantissent déjà. Mais ils ont perdu la protection de l'État français et, avant même qu'ils aient remis le pied dans leur pays, la machine de l'opinion s'occupe de leur sort.

On entend un peu les victimes. En bonnes catholiques qui croient en la rédemption, Agnese Moro, fille d'Aldo Moro, un homme politique important de la Démocratie chrétienne alors au pouvoir, qui fut enlevé puis exécuté par les Brigades rouges en 1978, ou Gemma Calabresi, femme d'un commissaire de police exécuté lui aussi par les BR, ont depuis longtemps des contacts avec d'ex-membres du groupe restés en Italie, pour essayer de comprendre et de pardonner. Elles n'exultent pas, elles prennent acte d'un éventuel retour des autres, elles espèrent qu'ils parleront.

On entend beaucoup ceux dont c'est le métier de commenter. Il faut reparler de la violence politique qui s'inscrit dans tout un mouvement plus vaste de contestation pendant ces



— J'espère que vous aimez la recherche.
Ça sera la vie académique pour vous,
les crottés!

années « de plomb », disent certains. On a déjà bien assez parlé de tout cela, disent d'autres. Responsabilité collective des épisodes violents, disent les uns ; responsabilité individuelle de ceux qui ont choisi le « terrorisme », disent les autres. (On croirait entendre un débat sur le FLQ.)

Certains, comme Massimo Cacciari, philosophe, s'insurgent : « C'est pathétique [...], une vengeance tardive et absurde. Ce serait autre chose que d'avoir mémoire de ces années-là, d'en faire, ce que l'on n'a jamais fait, une analyse historique digne de ce nom. »

D'autres, comme Marco Travaglio, directeur du quotidien indépendant *Il Fatto Quotidiano*, pensent autrement : « C'est facile de prendre le large, de mener la belle vie, protégé par des gouvernements et des "intellectuels" amis, de raconter des bobards dans des livres et des journaux et puis, quand on en arrive enfin à devoir rendre des comptes, de crier sur tous les toits "qu'on n'est plus ceux qu'on a été". Qu'est-ce que c'est que tout ça ? Une macabre plaisanterie ? Dans les années 1970 en Italie, contrairement à l'Afrique du Sud, il n'y a pas eu de "guerre civile" : il y avait des terroristes, rouges et noirs (parfois couverts ou infiltrés par des appareils reliés à l'État), qui assassinaient de sang-froid des politiciens, des magistrats, des représentants des forces de l'ordre, des journalistes, des syndicalistes, des ouvriers, des gens ordinaires. [...] Le pardon est un choix individuel [...]. Mais l'État ne doit faire la paix avec personne parce qu'il n'a déclaré la guerre à personne. Ce sont les terroristes qui l'ont déclarée unilatéralement à l'État et à ceux qui le servaient. La seule solution politique, c'est de bien fermer les cellules à clef pour qu'ils ne puissent plus s'enfuir. »

Cette diatribe hargneuse laisse peu de place à la perspective d'une responsabilité collective de la violence passée, à la possibilité d'une amnistie, à une relecture de l'histoire récente, au-delà des sentences et des anathèmes. Il faut punir et basta. Quant aux cellules, c'est clair, pas question de les ouvrir.

(Cette diatribe hargneuse n'est sans doute pas très éloignée de ce que vous ou moi pourrions écrire si, disons, le Liechtenstein se hasardait à donner asile à Harvey Weinstein !)

Beaucoup plus intéressante est la position d'Adriano Sofri. Lui-même a été condamné en 1997 (seize ans après les faits) à vingt-deux ans de prison pour responsabilité morale dans l'assassinat du commissaire Calabresi (comme d'ailleurs l'un des exilés parisiens) sur la base du témoignage très contesté d'un repent. Après quelques années de prison, Sofri est libre et il fait remarquer que, quoi qu'on pense



en Italie de la clémence de l'État français, elle a quand même réussi ce que la prison ne parvient pratiquement jamais à faire : elle a permis à des condamnés de se refaire une vie, de se reconstruire sans aucune menace pour la société et sans qu'aucun d'entre eux ait eu la moindre velléité de récidive. Cet argument n'a bien sûr aucune chance de convaincre les assoiffés de vengeance ; il donne cependant à réfléchir.

Sofri pose aussi une question qui, devant ces quelques militants désormais vieillissants, paraît plutôt judiciaire. « Maintenant, qu'est-ce qu'on en fait ? » Il reprend ainsi la question de Togliatti, dirigeant communiste, quand ses partisans lui apprirent à la fin de la guerre qu'ils occupaient le commissariat de police de Turin : « D'accord, leur répondit-il, mais

maintenant, qu'est-ce que vous en faites ? »

La question se pose d'ailleurs aussi, et bien plus concrètement, avec Cesare Battisti. Il a été reconnu coupable par la justice italienne de quatre homicides politiques et de quelques casses, et il a été condamné par contumace à la prison à perpétuité. Après avoir séjourné quinze ans en France, il a fui au Brésil puis en Bolivie, d'où il a été extradé vers l'Italie en 2019. Il a depuis avoué les crimes qu'il avait niés tout le temps de son exil. S'agit-il d'une manœuvre de ses défenseurs pour obtenir quelques années de prison en moins ? Battisti est-il innocent malgré ses aveux ? Je n'en ai aucune idée, mais la question de Sofri, elle, me revient comme une évidence : « Et maintenant, qu'est-ce qu'on en fait ? » Eh bien ! on est un peu dans l'embarras.

À sa sortie d'avion, on a commencé par l'exhiber comme un trophée de chasse et il a été accueilli par le ministre de l'Intérieur déguisé en policier (du grand Salvini). Après ce coup de pub légèrement grotesque montrant un État fort sortant vainqueur de la lutte contre le terrorisme, Battisti a quitté les projecteurs pour l'ombre. Depuis il a été trimballé de prison en prison, il est passé de celle d'Oristano, en Sardaigne, à celle de Rossano, en Calabre : là, il a été détenu dans un quartier à sécurité maximum, avec d'autres terroristes, les seuls que détient désormais l'État, des islamistes. Ne supportant pas plus leur compagnie que la dureté extrême des conditions de détention, Battisti entame une grève de la faim qui conduit à son transfert fin juin dernier à Ferrare, en Émilie-Romagne. Les gardiens de cette prison protestent, ils ne sont pas assez nombreux pour un prisonnier de ce calibre. Rappelons que, depuis trente ans, Battisti a occupé son temps à écrire des romans policiers.

Une autre affaire judiciaire. Fin mai dernier, après vingt-cinq ans de prison, Michele Brusca a été libéré. Cet homme avoue avoir perdu le compte de ses victimes. Il fut l'exécuté en chef des sentences de mort du grand chef de Cosa Nostra, Totò Riina (en cavale pendant des années, arrêté grâce aux révélations de Brusca et mort depuis en prison). Il profitait

ainsi d'une remise de peine aux termes de la loi sur les collaborateurs de justice, une loi âprement défendue pour son efficacité par feu le juge Falcone, illustre magistrat antimafia devenu héros national, sa plus illustre victime. Brusca est en effet celui qui amorça les cinq cents kilos d'explosif destinés à faire sauter Falcone, sa femme et les trois hommes de son escorte. Une charge si importante qu'elle emporta aussi un bon morceau de l'autoroute menant de l'aéroport au centre-ville de Palerme.

À sa sortie d'avion, on a commencé à exhiber Battisti comme un trophée de chasse et il a été accueilli par le ministre de l'Intérieur déguisé en policier (du grand Salvini).

Brusca prétend aujourd'hui être un autre homme ; il pense avec douleur aux proches de ses victimes et il décrit Cosa Nostra comme une machine à tuer, qu'il a contribué à détruire en parlant... il est libre. Le marchandage est décidément une des clefs du système de justice et Brusca, même en prison, était un homme puissant, il avait les moyens de négocier ce qu'il savait contre la fin de sa vie à l'air libre. Et au milieu du concert offusqué des emprisonneurs patentés, des matamores et des justiciers d'estrade s'est élevée la voix posée d'un spécialiste, ex-procureur antimafia, Pietro Grasso. « Avec Brusca, l'État est sorti vainqueur pas seulement une, mais trois fois. La première quand il l'a arrêté, la deuxième quand il l'a convaincu de collaborer, parce que ses déclarations ont permis procès et condamnations. La troisième quand

il a décidé de le libérer, respectant ainsi l'engagement qu'il avait pris et envoyant un message extrêmement fort à tous les mafieux qui sont en prison et qui ne connaîtront plus la liberté s'ils ne collaborent pas. »

Conclusion : le rapport entre le délit et la peine est élastique. On se trouve dans une logique qui n'a pas grand-chose à voir avec la justice, mais cela, on le savait déjà, non seulement parce que celle-ci n'existe, pour nous, que quand elle va dans notre sens, mais aussi parce que, dans les cours de justice, il est surtout question de procédure. On se trouve ici en revanche dans une logique de coûts et bénéfices. Ce qui n'est peut-être pas plus mal – c'est toujours mieux que la morale –, mais il faut en tirer les conséquences, partout.

Au jeu du coût et des bénéfices, la prison n'est défendable d'aucun point de vue. Sur le plan social, elle n'amende pas, n'éduque pas, et garantit une récidive dans plus de 50 % des cas, à peu près dans tous les pays européens, toutes années confondues. Et pour l'individu, pour le détenu, la prison est un naufrage, et qui pense le contraire n'y a sans doute jamais mis les pieds.

Quitte à enfoncer de fameuses portes ouvertes – ce que l'on déconseille généralement –, je pense encore, comme la gauche radicale le pensait autrefois, que les tribunaux sont des lieux de marchandage et que les lois, croisées, employées les unes contre les autres, tatillonnes ou évasives, presque toujours à la traîne de nos formes de vie, sont, en gros, faites par et pour ceux qui ont le pouvoir. Je continue de penser que ce sont les pauvres qui trinquent et remplissent les prisons, et que celles-ci sont des lieux de perte, d'humiliation, de solitude, de souffrance, des lieux où l'on devient folle, malade, drogué, pervers, vindicative, neurasthénique ou suicidaire, mais certainement pas plus apte à vivre en bonne intelligence avec ses semblables.

Pourtant, les portes ouvertes parfois se referment sans qu'on s'en aperçoive et on se retrouve assommé devant une évidence qui n'en est plus une pour personne, même plus pour soi-même. Aujourd'hui, l'évidence est à l'extension du domaine du droit pénal et aux peines lourdes, pour les crimes sexuels entre autres (on

pourrait sans doute aussi parler des crimes contre l'environnement).

Comme bien d'autres, j'ai exulté devant la peine de vingt-trois ans de prison infligée à Harvey Weinstein, la condamnation de l'assassin de George Floyd et tous les procès intentés contre Gilbert Rozon. Ce n'est pas une mince contradiction et pourtant, elle ne m'a pas sauté aux yeux tout de suite. Rozon comme Weinstein sont des puissants ; l'un s'en est tiré pour le moment, mais d'autres accusations continuent de se faire entendre, et l'autre a écopé d'une peine importante (au moins en première instance) que toutes, avides et vengeresses, nous attendions. Pour une fois, après tous les crimes impunis contre les femmes, un pourri ne s'en sortait pas souriant et blanchi. De quoi pavoiser, au moins un moment.

Mes convictions antitribunales, mes appels à la clémence et mon aversion pour la police des mœurs butent lamentablement sur les procès pour viol, pour harcèlement, pour proxénétisme, pour trafic d'êtres humains, pour violences conjugales, attaques à l'acide et autres raffinements sadiques du pouvoir des pères, des frères, des amants malheureux, des maris jaloux et autres psychopathes... Et quand je hurle avec mes copines louves : « Pas de pitié pour les violeurs, les harceleurs, pas de pitié pour l'abus de pouvoir et de prestige » ; ou avec tout le monde : « Pas de pitié pour les bandits en uniformes, qui tuent dans la rue ceux dont la vie ne semble pas compter », je tombe dans le panneau de la punition que par ailleurs je critique. Je ne veux pas me retrouver parmi ceux qui entendent surveiller et punir et, de fait, j'y suis.

Mais maintenant qu'est-ce qu'on fait de Weinstein, si on ne veut pas le punir par la prison ? La question vaut en tout cas d'être posée. Personnellement, si, comme je le pense, il a perdu à jamais son statut social, son prestige, son pouvoir et sa réputation, je me fiche pas mal qu'il finisse sa vie chez lui plutôt que dans une cellule.

Et si je me demande : « Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait avec le patriarcat ? », le problème reste entier et il est politique. ●